



SAS ACTANORD

DOCO - CAZIN - VAN AUTREEVE - DEGUINES - MOREAU - WALLART

VOS HUISSIERS DE JUSTICE PARTENAIRES

HUISSIERS

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

***L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE SIX MAI
A ONZE HEURES DIX***

A la requête de :

La SELARL DELEZENNE ET ASSOCIÉS, représentée par Maître Alexandre DELZENNE, ès qualité de liquidateur de Michel Claude Robert BALSEN, ayant son siège 18 Place du Palais de Justice – 59140 DUNKERQUE, désigné à ces fonctions par jugement du Tribunal de Commerce de DUNKERQUE, en date du 6 JANVIER 2009.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Thibault CRASNAULT, de la SCP DEBACKER ET ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Valenciennes, demeurant 25 rue Capron 59300 VALENCIENNES - Tél. : 03 27 46 56 56, laquelle se constitue et occupera sur les présentes poursuites de saisie immobilière et ses suites, et au Cabinet de laquelle pourront être notifiés tous actes relatifs au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie.

Et pour Avocat plaidant, Maître Marie-Anne RENAUX, Membre Associé de la SELAS WILHELM & ASSOCIÉS, Avocat Associé au Barreau de Paris, demeurant 70 boulevard de Courcelles 75017 PARIS, TEL. 01.53.93.92.30.

Agissant en vertu :

1/ De la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal de Grande Instance de DUNKERQUE, en date du 19 NOVEMBRE 2009, signifié.

Et de la grosse dûment en forme exécutoire d'un arrêt rendu par défaut par la Cour d'Appel de DOUAI – Chambre 1 – Section 2, en date du 19 MARS 2015, signifié et définitif ainsi que

l'atteste l'ordonnance de désistement rendue par la Cour de Cassation de PARIS, en date du 10 DÉCEMBRE 2015.

2/ De la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal de Grande Instance de DUNKERQUE, en date du 4 AVRIL 2017.

Et de la grosse dûment en forme exécutoire d'un arrêt rendu par défaut par la Cour d'Appel de DOUAI – Chambre 1 – Section 2, en date du 11 JUILLET 2019, signifié et définitif le 18 SEPTEMBRE 2019 ainsi que l'attestent le certificat de non opposition délivré par Monsieur le Greffier en Chef de la Cour d'Appel de DOUAI, en date du 22 NOVEMBRE 2019 et le certificat de non pourvoi délivré par Monsieur le Directeur de Greffe de la Cour de Cassation de PARIS, en date du 28 SEPTEMBRE 2020.

Créances garanties par une inscription d'hypothèque judiciaire publiée le 22 AOÛT 2016 (volume 2016 V n°2156) et une inscription d'hypothèque judiciaire complémentaire publiée le 14 FÉVRIER 2020 (5924P03 volume 2020 V n°4121).

A la suite d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié en date du 01/04/2021,

A :

Lequel n'a pas déféré au commandement d'avoir à régler les sommes reprises dans l'acte dans le délai de huit jours,

Je, **Caroline MOREAU**, Huissier de Justice associée, membre de la Société par Actions Simplifiée " ACTANORD - DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE – DEGUINES – MOREAU – WALLART ", Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, 30 rue Josquin Desprez Centre Néoval Bat C2 59300 VALENCIENNES, agissant par substitution de l'Office de DUNKERQUE,

Me suis transportée ce jour, à : MORTAGNE DU NORD (59158) 5-7 Quai Marion,

Afin d'établir le procès-verbal de description d'une MAISON D'HABITATION avec le terrain bâti et non bâti sis sur la commune de MORTAGNE DU NORD (59158) 5-7 Quai Marion,

Le tout cadastré :

- . section U numéro 582, lieudit « quai Marion » pour une contenance de 1 ares 4 centiares.
 - . section U numéro 1669, lieudit « 7 quai Marion » pour une contenance de 6 ares 86 centiares.
- Soit une contenance totale de 7 ares 86 centiares.

Appartenant à _____, par suite de l'acquisition qu'il en a faite aux termes :

. d'une attestation après décès reçue par Maître TEBoul, Notaire à BERCK SUR MER, en date du 3 JUIN 2005, publiée au Service de la Publicité Foncière de VALENCIENNES, le 8 JUILLET 2005, 5924P03 volume 2005 P, numéro 5403 suivi d'une attestation rectificative publiée le 2 SEPTEMBRE 2005, 5924P03 volume 2005 P, numéro 6810.

. d'un acte de licitation faisant cesser l'indivision reçu par Maître TEBoul, Notaire à BERCK SUR MER, en date du 3 JUIN 2005, publiée au Service de la Publicité Foncière de VALENCIENNES, le 1^{er} AOÛT 2005, 5924P03 volume 2005 P, numéro 6011 suivi d'une reprise pour ordre en date du 6 SEPTEMBRE 2005, 5924P03 volume 2005 D, numéro 11078. Immeuble saisi, objet de la procédure de saisie immobilière diligentée par la requérante,

Accompagnée de Monsieur Alban THELLIEZ-DEHOOGHE, diagnostiqueur certifié auprès de la SARL DIAMMO DIAGNOSTICS IMMOBILIERS dont le siège social est établi sur la commune d'ANZIN, 200 rue Jean Jaurès, chargée des diagnostics prévus à l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation et notamment de l'état de superficie, dans les conditions prévues à l'article L.322-3 du code des Procédures civiles d'Exécution.

Où là étant, en présence des personnes suivantes dont le concours m'a été nécessaire :

Bernard KEBORTEL Secrétaire

Bruno AERCORELLO Témoin.

Johackim TACHFINI Témoin



Je dresse comme suit le présent procès-verbal de description :

DESIGNATION DU BIEN :

Il s'agit d'un ensemble immobilier situé aux 5 et 7 quai Marion à MORTAGNE DU NORD.

L'immeuble comporte une façade en crépi de couleur beige usagé avec diverses menuiseries en façade pourvues sur le pourtour de pierres de parement.

Les fenêtres en haut à gauche sont ouvertes bien que les lieux soient libres d'occupation, selon les déclarations du propriétaire.

A noter que le logement n° 7 est une maison à usage d'habitation située sur la droite du bâtiment et que le n° 5 est divisé en deux lots puisque deux portes sont numérotées, une identifiée n° 5A, il s'agit d'une porte de service au sein d'une porte sectionnelle de garage, puis une porte d'entrée d'habitation numérotée 5B.



L'habitation N°7 est située sur la parcelle 1669 en façade avant uniquement ; elle est scindée au centre, l'arrière de la construction située sur la parcelle 1669 étant une partie de l'habitation N°5A.

L'habitation N°5A est située au fond de la parcelle 582 et se reporte également sur la construction à l'arrière de la parcelle 1669.

L'habitation N°5B est située sur l'avant de la parcelle 582, à l'étage.

Absence de boîte aux lettres tant au niveau du n° 7 que du n° 5B.

Il subsiste une vieille boîte aux lettres sur la façade gauche de l'habitation numérotée 5.

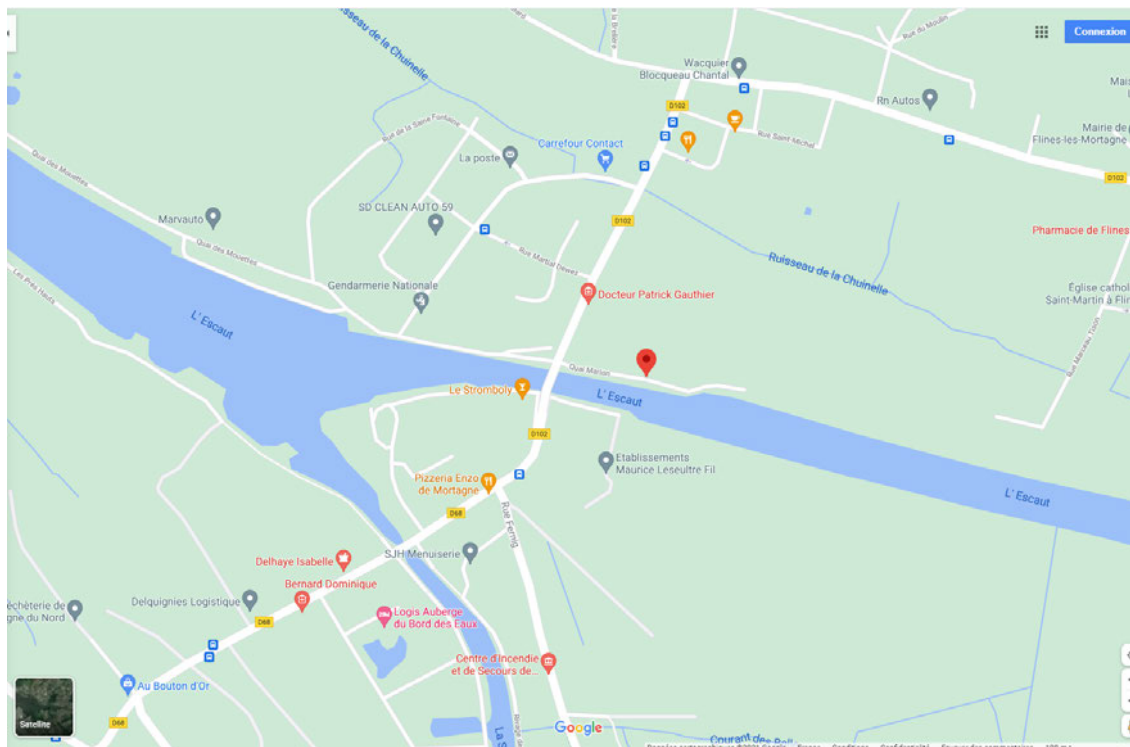
A noter la présence d'un panneau de vente estampillé ORPI au niveau de la façade du n° 7.

L'ensemble immobilier est situé sur un quai, face à l'Escaut.
Le quai est desservi par la route Départementale D102.

Il s'agit d'une rue sans issue, pourvue d'un lot d'habitation.
Des emplacements de stationnement aérien sont présents sur la voirie, le long du quai.



L'immeuble est situé proche du centre ville et de commerces.





SITUATION :

Mortagne-du-Nord est une commune française située dans le département du Nord (59), en région Hauts-de-France. Elle appartient à l'arrondissement de VALENCIENNES.

Mortagne-du-Nord est une commune rurale de faible densité. La population de la commune de Mortagne-du-Nord est composée de 1639 habitants (appelés Mortagnais, Mortagnaïses) vivant sur une superficie de 2,23 km², soit une densité de 735 habitants au km².

C'est à Mortagne-du-Nord que se situe la zone de confluence de deux voies d'eau d'importance : l'Escaut (entre Valenciennes et Mortagne) et la Scarpe (entre Douai et Mortagne). La commune y possède un port fluvial.

Les Commune limitrophes de Mortagne du Nord sont Flines les Mortagne, Maulde, Thun Saint Amand et Château l'Abbaye ; elle est également limitrophe de la Belgique.

DESCRIPTION DES LIEUX :

HABITATION N° 7 :

Je tape à plusieurs reprises à la porte, en vain, personne ne répond à mes appels.

Je fais alors procéder à l'ouverture forcée de la porte d'entrée par le serrurier en présence des deux témoins requis.

A mon entrée dans les lieux, je constate que les lieux sont vides de tout bien et de tout occupant ; ils paraissent inoccupés de longue date.

FACADE ET PORTE D'ENTREE :

Présence du n° 7 aux abords de la porte d'entrée.

Il existe trois menuiseries en façade, une en contrebas, deux en contrehaut, lesquelles sont actuellement fermées, une vitrerie double vitrage opérée par l'apposition extérieure d'un double vitrage indépendamment de l'ancienne menuiserie.

La porte d'entrée de la maison est une vieille porte en PVC, laquelle est fissurée, en mauvais état, elle est sale, les lieux semblent inoccupés de longue date. Présence d'imposte vitrée fixe, double vitrage. Apposition du n° 7 sur celle-ci. Présence d'une poignée et plaque de propreté.

Deux marches en béton mènent à cette porte, celles-ci sont usagées.
Présence d'un coffret gaz en façade mais sans compteur gaz à l'intérieur.











Nous pénétrons au sein du logement.

COULOIR DE CIRCULATION :

Le sol est carrelé, carrelage dans les tons blanc.

Les murs en contrebas sont revêtus de plaques de parement en bois peintes en blanc, le reste des murs est fibré et peint dans les tons blanc.

Le plafond est enduit et peint en blanc. On notera des traces d'humidité de sorte que celui-ci est moucheté de traces noires. Il y a un point lumineux.

Un boîtier sonnette.

Un coffret à l'arrière de la porte sur la droite en bois qui renferme le disjoncteur, le compteur électrique.

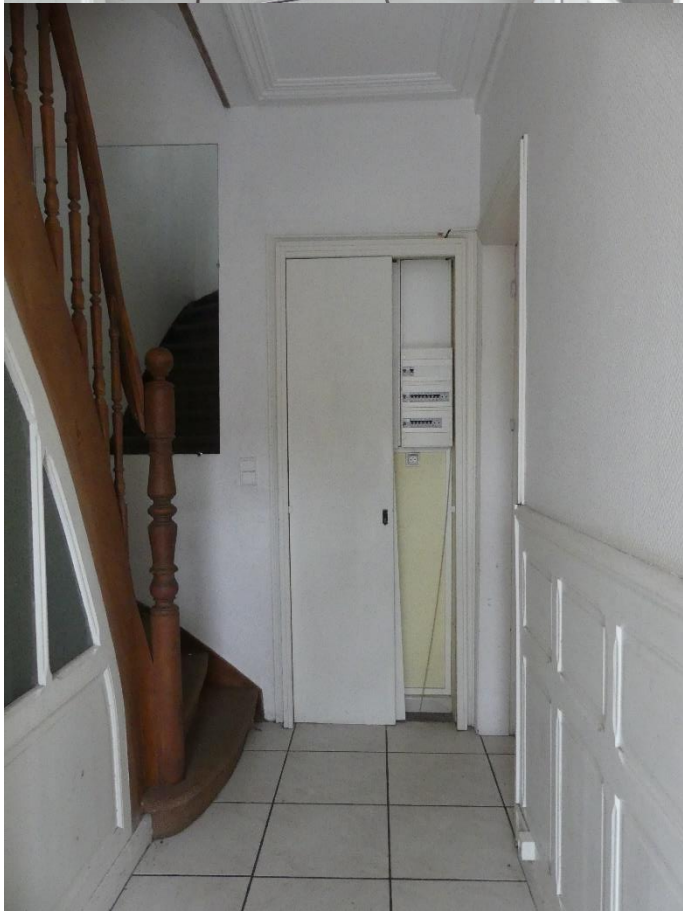
En dessous de celui-ci, un vieux radiateur à tête thermostatique se trouve fixé au mur.

Les lieux semblent abandonnés de longue date étant donné le mauvais entretien.

Au fond du couloir de circulation un vieux placard renferme le tableau avec fusibles.









La première porte sur la gauche dessert les toilettes.

TOILETTES :

Accessibles par une vieille porte en bois peinte dans les tons blanc, présence d'une poignée qui est cassée, la porte est mouchetée de traces d'humidité.

Le sol est revêtu du même carrelage, carrelage dans les tons blanc.

Les murs sont enduits et peints en blanc.

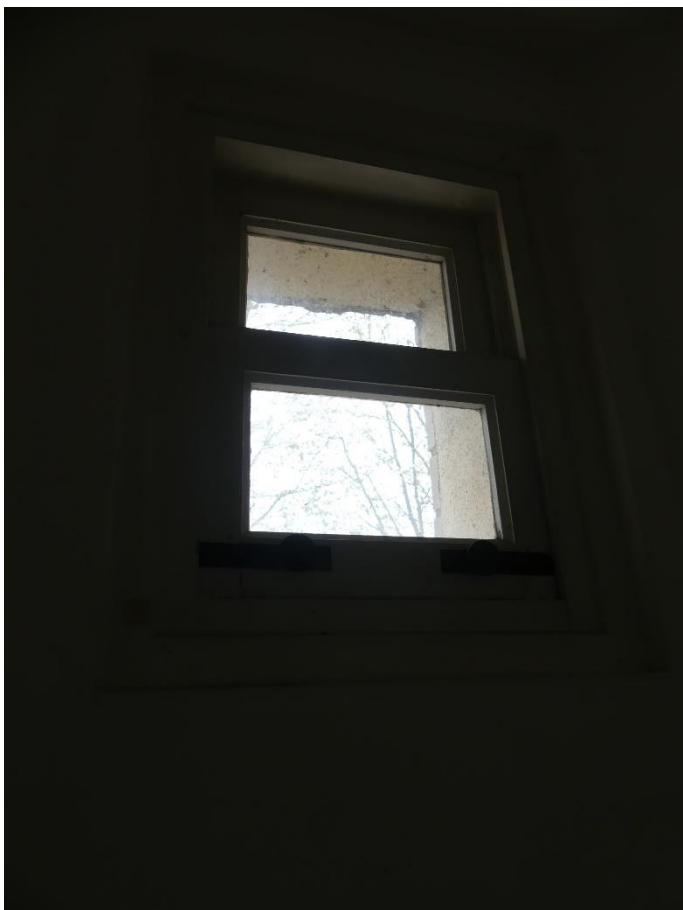
Un point lumineux au plafond.

Une vieille menuiserie en bois, vitrerie simple vitrage, se trouve sur l'arrière des toilettes.

Il existe un toilette siège à l'anglaise, réservoir dorsal.

Un coffret en bois à l'angle qui présente le compteur eau.







PLACARD :

La seconde porte sur la gauche dessert un simple placard, il s'agit d'une vieille porte en bois peinte dans les tons blanc, présence d'une poignée. A l'intérieur une vieille étagère en bois est fixée au mur.





CAVE :

La cave est ensuite accessible par le biais d'une vieille porte en bois avec des parois en bois et partie vitrée donnant sous l'escalier.

Nous y accédons par un vieil escalier en bois.

Les murs, sol et plafond sont à l'état brut. L'aspect est noirci, en mauvais état.

Quelques biens et étagères y sont entreposés.











De retour sur le palier d'entrée, au fond du couloir sur la gauche, nous accédons à la pièce principale du logement à office de salon-séjour.

PIECE PRINCIPALE :

Accès par une vieille porte en bois peinte en blanc, une poignée, la porte est mouchetée de traces d'humidité.

Le sol est revêtu d'un ancien carrelage avec plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont fibrés et peints.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux sans ampoule, cache, crochet.

Un boîtier thermostat se trouve dans cette pièce.

Il existe ensuite un foyer de cheminée condamné, manteau et jambages en marbre avec au sol un carrelage marbre.

Se trouve par ailleurs, à l'arrière du comptoir qui dessert la cuisine attenante, un vieux radiateur à tête thermostatique.

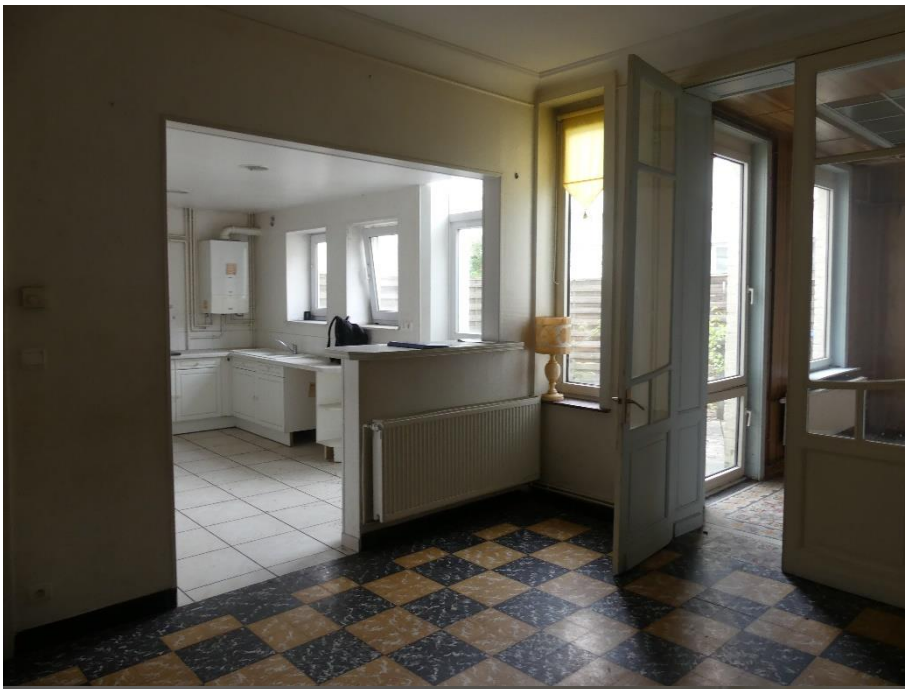
Une vieille porte-fenêtre à double vantail, châssis bois peint en blanc, vitrerie simple vitrage, qui mène au sein d'une pièce attenante que nous verrons plus après, puis enfin une fenêtre un seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, qui donne vue au sein de la cour avec une tablette en marbre.















Je rebrousse chemin vers l'avant du logement où cette pièce principale s'étend par le biais d'une arcade.

Le sol est toujours dans la continuité, revêtu du même carrelage, ancien carrelage usagé avec plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont fibrés et peints dans les tons beige.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux avec cache, crochet et ampoule.

De nombreuses toiles d'araignée revêtent les murs.

Il existe un foyer de cheminée avec manteau et jambages en marbre blanc, l'aspect est ancien, taché. Un vieux poêle y est intégré.

Il existe une prise télé.

Un radiateur sous fenêtre.

Il s'agit d'une vieille menuiserie avec deux vantaux aux extrémités d'une fenêtre coulissante, vieille menuiserie ancienne, en bois, peinte dans les tons beige, vitrerie simple vitrage. Un vieux volet vraisemblablement motorisé du fait de la présence d'un interrupteur pour actionner une descente et une montée se présente entre la vieille menuiserie en bois et le survitrage extérieur que nous avons vu en façade.













Sur l'arrière du logement, se trouve la cuisine scindée de la pièce principale par un comptoir.

CUISINE :

Une arcade, un plan de travail en marbre de couleur marbre.

Le sol est carrelé, carrelage dans les tons blanc, l'aspect est sale.

Les murs sont enduits et peints en blanc.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a deux points lumineux sous forme de spots intégrés.

On notera à l'arrière du comptoir la présence d'une porte-fenêtre châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, disposant d'une poignée, plaque de propreté et d'une clé sur la serrure, qui mène à la cour arrière, celle-ci dispose d'une imposte vitrée fixe en contrehaut. On notera que le lierre a poussé sous cette porte du fait de l'absence d'occupation des lieux et d'entretien de ceux-ci.

A l'arrière du comptoir se trouve un radiateur à tête thermostatique.

Se trouve ensuite du mobilier de cuisine avec des éléments bas et des éléments hauts en façades mélaminé de couleur blanche à l'aspect usagé, un meuble colonne qui abrite un four, absence de réfrigérateur.

Présence d'un plaque gaz à quatre foyers, d'une vieille hotte aspirante, d'une chaudière, laquelle n'est pas en état de fonctionnement.

Un évier à deux bacs, égouttoir sur la gauche, l'aspect est sale, des toiles d'araignée y sont présentes.

Un dégagement sous le plan de travail se présente, on notera d'importantes traces d'humidité sur le mur, lequel est au versant de la cour.

Présence au-dessus du plan de travail de deux fenêtres donnant sur cour, chacune à un seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage. On notera que celle de droite est ouverte en oscillo-battant à notre arrivée et qu'elle a engendré ainsi la saleté au sein des lieux.























De retour dans la pièce à office de salon-séjour, nous pénétrons au sein de la pièce attenante située sur l'arrière du logement par le biais d'une vieille porte en bois, double vantail, comme j'ai pu l'indiquer auparavant. Celle-ci est peinte dans les tons bleu côté intérieur.

PIECE A L'ARRIERE DU LOGEMENT :

Le sol est revêtu d'un ancien carrelage avec plinthes en bois sur le pourtour.

Les murs sont constitués de panneaux de parement en bois.

Le plafond est constitué tant des mêmes plaques de parement que d'un puits de lumière en verre usagé, dont des carreaux sont cassés. On notera des traces d'infiltration d'eau au plafond à proximité de la fenêtre donnant sur cour.

On notera également qu'une partie murale au fond a été condamnée par un parement fibré peint dans les tons beige.

Il s'agit de la scission avec l'habitation 5A située à l'arrière.

Il existe un foyer de cheminée condamné au sein de cet espace avec manteau et jambages en marbre.

Cette pièce présente deux menuiseries donnant sur cour. Une première à gauche, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, qui s'ouvre correctement à la française, une en contrebas à un seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, puis une seconde sur la droite à seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage en dessous de laquelle se trouve un vieux radiateur à tête thermostatique.















Nous accédons ensuite à l'étage au sein du palier d'entrée.

MONTEE D'ESCALIER :

Il s'agit d'un vieil escalier en bois, marches et contremarches, une rambarde main courante en bois sur la gauche. Les marches et contremarches sont revêtues d'une vieille moquette.

Un miroir est apposé sur le mur au niveau de la montée d'escalier.

Cette montée d'escalier est revêtue sur les murs d'une fibre peinte dans les tons blanc.

Le plafond est enduit et peint en blanc.
Présence d'une barre de seuil.









PALIER :

Nous arrivons sur un palier dont le sol est revêtu d'un vieux linoléum.

Présence de plinthes en bois sur le pourtour.

Les murs sont fibrés et peints en blanc.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux avec cache, crochet.



Une première porte se présente sur la droite, il s'agit d'une vieille porte en bois avec partie oculus dormant, présence d'une poignée et plaque de propreté, une barre de seuil.

PIECE A USAGE DE BUANDERIE :

Le sol est revêtu d'un linoléum usagé.

Les murs sont fibrés et peints en blanc en partie, des parties murales sont revêtues d'un ancien carrelage de couleur beige.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux avec cache, crochet et ampoule.

Se trouve un meuble de cuisine en façade mélaminé blanc, deux portes, un évier

avec un bac et une robinetterie. A sa gauche, une bouche d'arrivée et de sortie d'eau.

Il existe ensuite un vieux radiateur sous une vieille fenêtre coulissante, châssis bois peint en blanc, vitrerie simple vitrage avec un volet en PVC de couleur blanche qui se déploie par le biais d'une sangle sans cache. Une sur vitrerie se présente sur l'extérieur de cette menuiserie.













Une chambre se présente face à la montée d'escalier accessible par une vieille porte en bois peinte en blanc. Présence d'une barre de seuil.

CHAMBRE FACE A LA MONTEE D'ESCALIER :

Le sol est revêtu d'un vieux linoléum.

Présence de plinthes en bois sur le pourtour.

Les murs sont fibrés et peints en blanc, une partie murale est tapissée.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Un point lumineux au plafond sans ampoule.

Dans cette pièce se trouve un foyer de cheminée condamné, manteau et jambages en marbre.

Une menuiserie donnant en façade avec aux extrémités deux fenêtres avec ouverture à la française et en partie centrale une fenêtre coulissante, il s'agit d'une vieille menuiserie en bois peinte en blanc dont les carreaux en simple vitrage sont parfois cassés par endroits. A l'extérieur un survitrage est apposé et entre ces deux vitreries la présence d'un volet, châssis PVC blanc, qui s'ouvre correctement par le biais d'une tige oscillante.

Présence d'une prise télé dans cette pièce.







Une seconde chambre se présente dans le couloir sur l'arrière du logement accessible par une vieille porte en bois avec poignée. Présence d'une barre de seuil.

SECONDE CHAMBRE :

Le sol est revêtu d'un vieux linoléum.
 Présence de plinthes en bois sur le pourtour.
 Les murs sont fibrés et peints en blanc.
 Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux.
 Une partie murale est tapissée.

Se trouve dans cette pièce un foyer de cheminée condamné avec manteau et

jambages en marbre.

Présence d'une fenêtre double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, qui donne sur l'arrière, qui s'ouvre correctement à la française ainsi qu'en oscillo-battant. Une tablette intérieure en marbre.

En dessous un radiateur à tête thermostatique.

Présence d'une prise télé dans cette pièce.











Nous accédons ensuite à la salle de bains par le biais d'une vieille porte en bois peinte en blanc. Présence d'une barre de seuil.

SALLE DE BAINS :

Le sol est revêtu d'un linoléum usagé.

Les murs sont fibrés et peints en blanc.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux sous globe.

On notera la présence de meubles de salle de bains en façades mélaminé de couleur blanche, d'un meuble colonne sur la droite, des meubles en contrebas, d'une tablette en marbre avec une vasque thermoformée en faïence de couleur bleue, un robinet mitigeur.

Une tablette est apposée en contrehaut du mur à sa gauche.

Il existe ensuite un toilette Sanibroyeur.

Une fenêtre à un seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, se présente. Une tablette en marbre côté intérieur. La fenêtre s'ouvre correctement à la française ainsi qu'en oscillo-battant.

En dessous de cette fenêtre un radiateur à tête thermostatique.

Se trouve ensuite une baignoire avec un tablier en PVC, baignoire en résine de synthèse disposant d'une robinetterie.

Un système pour étendre le linge est fixé au-dessus de la baignoire.

Il existe ensuite une cabine de douche avec une paroi vitrée qui s'ouvre correctement, un receveur en faïence de couleur blanche, les murs sont carrelés, carrelage dans

les tons blanc. Il existe une robinetterie, une barre de douche. On notera que les carrelages présentent des traces d'humidité et de calcaire.

A noter que la baignoire dispose d'une crédence carrelée, carrelage de couleur blanche.

Le plafond au niveau de la cabine de douche est moucheté de traces d'humidité.





















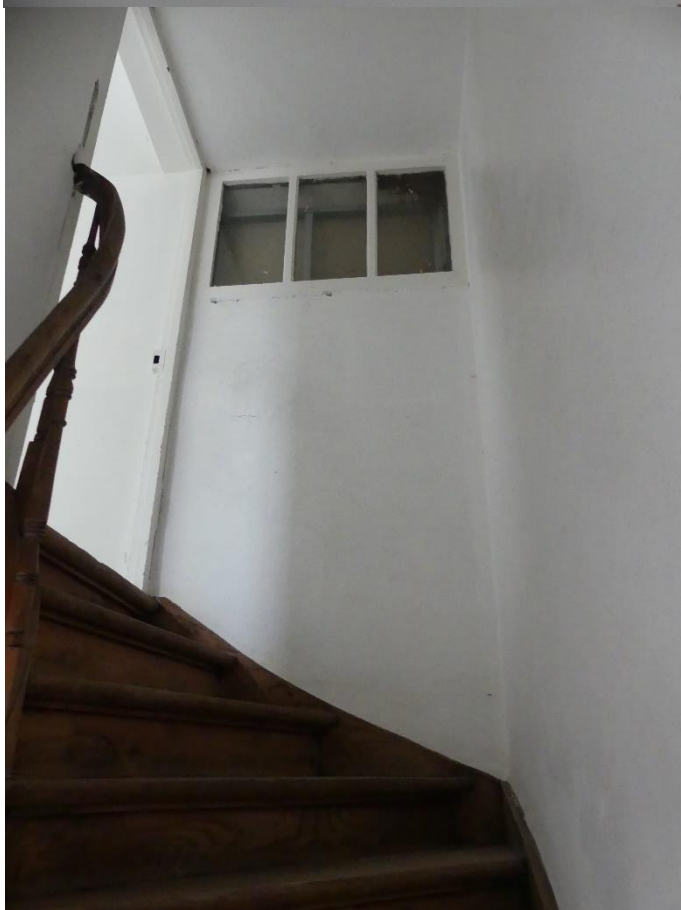
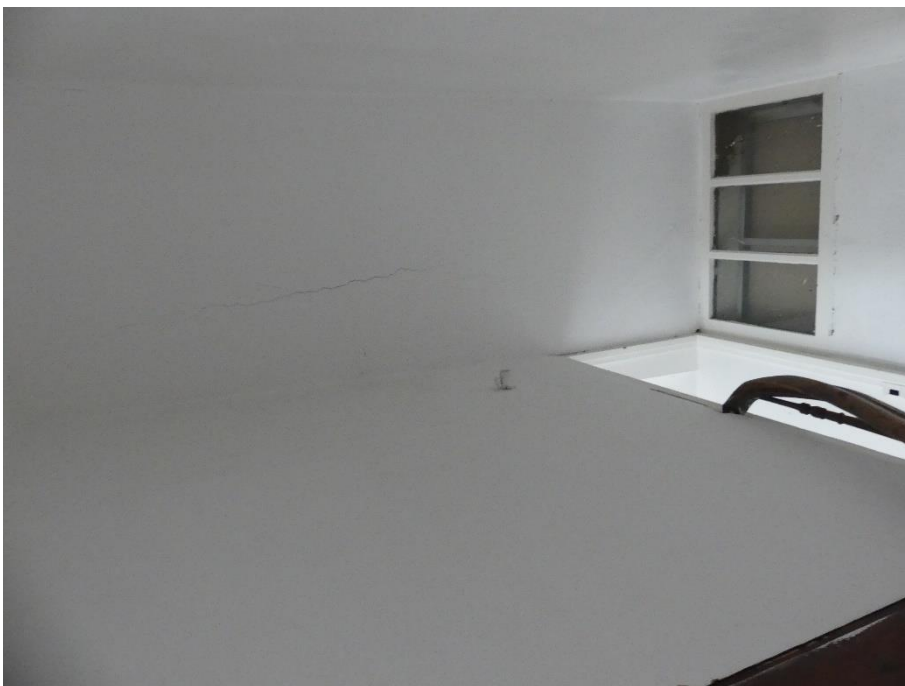
MONTEE D'ESCALIER VERS LE DEUXIEME ETAGE :

Nous accédons au second étage par le biais d'un escalier sensiblement identique au précédent, dans la continuité, vieil escalier en bois, marches et contremarches.

Les murs sont fibrés et peints en blanc, l'aspect est jauni.

Le plafond est enduit et peint en blanc, il est fissuré. Il y a une patère fixée au niveau de la trémie.







PALIER :

Nous arrivons sur un palier au sein du second étage dont le sol est revêtu d'un vieux linoléum, sans plinthe sur le pourtour.

Les murs et plafond sont enduits et peints en blanc.

Il y a un point lumineux au plafond, des poutres en bois apparentes.







Sur la droite immédiatement se profile un accès aux combles par le biais d'un bloc-porte postformé prépeint en blanc, présence d'une poignée et plaque de propreté, une barre de seuil.

COMBLES :

Le sol est revêtu d'un vieux linoléum.
 Les murs sont simplement plaqués et peints en blanc.
 Se trouve du matériel usagé entreposé.
 Il existe un point lumineux en applique murale.







Une chambre est ensuite accessible face à la montée d'escalier par le biais d'un bloc-porte postformé prépeint en blanc, présence d'une poignée et plaque de propreté, une barre de seuil.

CHAMBRE FACE A LA MONTEE D'ESCALIER :

Le sol est revêtu du même linoléum que précédemment, absence de plinthe sur le pourtour.

Les murs et plafond sont enduits et peints en blanc.

Une partie murale est tapissée.

Il existe un point lumineux au plafond avec uniquement un cache, une trappe de sûreté se présente.

On notera la présence d'un radiateur électrique fixé au mur, d'une fenêtre de toit rotative, châssis bois, vitrerie double vitrage.

Par ailleurs, on notera d'importantes traces d'humidité à gauche et sous le Velux où le placoplâtre est en mauvais état.













Enfin, une deuxième chambre se présente sur la gauche accessible par une porte postformée prépeinte en blanc, présence d'une poignée et plaque de propreté, une barre de seuil.

DEUXIEME CHAMBRE :

Le sol est revêtu du même linoléum que précédemment, l'aspect est sale, absence de plinthe sur le pourtour.

Présence de poutres en bois apparentes.

Les murs et plafond sont enduits et peints en blanc, l'aspect des lieux est sale.

Deux points lumineux au plafond se présentent.

Présence d'une fenêtre de toit rotative, châssis bois, vitrerie double vitrage, dont l'aspect est abîmé.

Présence d'une prise télé au sein de cette pièce.





